



**Syndicat National de la DGFIP-
FORCE OUVRIERE**
Section de la Haute Loire
17, rue des moulins – BP351
43012 LE PUY EN VELAY CEDEX
fo.ddfip@dgfip.finances.gouv.fr
**Site local : [http://www.fo-dgfip-
sd.fr/043/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/043/)**

ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 20 OCTOBRE 2011 :

FO en première position A la DDFIP Haute Loire

Force Ouvrière DGFIP 43 remercie sincèrement tous les collègues des deux filières des Finances Publiques qui ont accordé leurs suffrages aux candidats Force Ouvrière aux CT et aux CAP, au plan local et au niveau national.

Ces élections se déroulaient dans un contexte totalement inédit qui découle des accords de Bercy sur « la rénovation du dialogue social » que Force Ouvrière a refusé de signer car leur contenu liquide la parité au sein des comités techniques et fait dépendre la représentativité des organisations syndicales du seul résultat des élections à ces comités techniques.

Ainsi, les syndicats qui n'obtiennent pas de représentants au CT et qui ont des élus en CAP, ne feront plus partie des organisations représentatives.
A contrario, il n'est pas exclu que des syndicats puissent être représentatifs au Comité Technique sans obtenir de représentants en CAP.

Les signataires des accords de Bercy portent la responsabilité de ce chaos qui chamboule totalement les acquis arrachés par nos anciens : la gestion paritaire garante des statuts particuliers, le nombre de votants recueillis par chaque syndicat dans l'ensemble des CAP déterminant le nombre de représentants au CTP.

Malgré tous ces obstacles, vous avez manifesté votre attachement à la défense des statuts en votant massivement dans ces élections (**94,43% de participation**). Vous avez été **40%** à faire confiance aux candidats présentés par FO DGFIP 43 au CTL et aux CAPL. (Voir les résultats complets)

Grace à vos suffrages, 5 représentants FO DGFIP 43 sont élus en CAP et 3 au CT :

- CT : **Chantal BONELLO, Jean-Pierre COFFY, Jean-Claude RANC** (titulaires),
Jocelyne LIMAGNE, Philippe SAGNARD, Sonia GARDON (suppléants),
- CAP A : **Chantal BONELLO** (titulaire), **Jean-Louis PAYRARD** (suppléant),
- CAP B : **Jean-Pierre COFFY** (titulaire), **Jocelyne LIMAGNE** (suppléante),
Robert GAGNE (titulaire), **Bénédicte SILLITTO** (suppléante)
- CAP C : **Karine VEYSSEYRE, Michèle FAYOLLE** (titulaires),
David AMACHANTOUX, Martine CORNY (suppléants).

Fidèles aux engagements pris pendant la campagne électorale, les représentants du personnel Force Ouvrière se tiendront à la disposition de tous car ils sont les représentants de tous les personnels :

- pour défendre vos dossiers, sur le plan individuel, et vos revendications sur le terrain collectif,
- en rendant compte fidèlement de leur action.

FO DGFIP poursuivra avec détermination et en toute indépendance son combat pour la défense des revendications :

- NON aux plans de rigueur !
- Augmentation générale des salaires !
- Arrêt de la RGPP et des suppressions d'emplois !
- Maintien du statut de fonctionnaire d'Etat !

**Pour poursuivre ensemble ce combat,
Rejoignez Force Ouvrière DGFIP 43 !**



BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Rober GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Chantal BONELLO, HDF du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu